

**Marché Public de Travaux**

**ACTE D’ENGAGEMENT (AE)**

***DOCUMENT A UTILISER POUR TOUS LES LOTS AUXQUELS LE CANDIDAT REPOND***

|  |
| --- |
| OBJET : **Accord-cadre de travaux d’entretien courant du patrimoine bâti de Nantes Université (9 lots)**  *N° de procédure* : **26007AC** |

Accord-cadre passé en vertu des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 (procédure adaptée) et R2162-1 à R2162-14 (accord-cadre exécuté au moyen de marchés subséquents et bons de commande) et du code de la commande publique

# Objet de l’acte d’engagement

Cet acte d’engagement correspond aux lots suivants :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Numéro de lot** | **Périmètre technique** | **Case(s) à cocher** | **Ordre de priorité (cf. article 2.06 du règlement de consultation** |
| **Lot 1** | **Plâtrerie - Plafonds suspendus - Menuiserie intérieure bois – Agencement** |  |  |
| **Lot 2** | **Peinture - Revêtements muraux** |  |  |
| **Lot 3** | **Sols durs (Carrelage - Faïence) et sols souples** |  |  |
| **Lot 4** | **Serrurerie - Métallerie – Portail** |  |  |
| **Lot 5** | **Menuiseries extérieures (PVC - ALU - BOIS - ACIER)** |  |  |
| **Lot 6** | **Gros œuvre – Maçonnerie** |  |  |
| **Lot 7** | **Voirie Réseaux Divers** |  |  |
| **Lot 8** | **Etanchéité** |  |  |
| **Lot 9** | **Couverture (Métal - Ardoises)** |  |  |

# Cocontractants

## Personne publique

Nantes Université - Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel soumis aux dispositions du Code de la commande publique.

|  |  |
| --- | --- |
| Pouvoir adjudicateur :  **Nantes Université**  Représentée en sa qualité de maître d’ouvrage par **Madame la Présidente** de Nantes Université, autorité compétente pour signer le marché  1 quai de Tourville  BP 13522  44 035 Nantes Cedex 1  Courriel : [marchesimmo@univ-nantes.fr](mailto:marchesimmo@univ-nantes.fr) | Comptable assignataire des paiements :  **Nantes Université**  **Monsieur l’agent comptable**  1 quai de Tourville  BP 13522  44 035 Nantes Cedex 1 |

*Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l’article R.2191-60 du Code de la commande publique : Madame la Présidente de Nantes Université*

## Cocontractant

Je soussigné (nom, prénoms) : agissant[[1]](#footnote-1)

pour mon compte

pour le compte de

Coordonnées :

Adresse :

🕿

Courriel :

Forme juridique de l’entreprise :

Code APE :

SIRET :

Inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés / au répertoire des métiers / à l’ordre professionnel *ou* agréée par l’autorité compétente de la profession réglementée [[2]](#footnote-2):

La société ci-dessus, désignée dans le marché sous le nom de « Titulaire », agit en qualité de :[[3]](#footnote-3)

candidat unique

mandataire du groupement solidaire présenté en annexe

mandataire du groupement conjoint présenté en annexe

mandataire non solidaire du groupement conjoint présenté en annexe

* Affirme avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés,
* S’engage sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations du marché dans les conditions définies ci-après.
* Atteste n’entrer dans aucun cas d’interdictions de soumissionner prévus aux articles L2141-1 à L2141-5 et des article L.2141-7 à L.2147-10 du code de la commande publique,
* S’engage à produire les pièces prévues à l’article R.2143-8 du Code de la Commande Publique, dans un délai de 5 jours francs à compter de la date de réception de la demande.

## Contacts

Dossier suivi par (Nom – Prénom) :

🕿

Adresse mail à laquelle les courriers peuvent être transmis par voie électronique conformément aux dispositions de l’article R2132-7 du code de la commande publique :

Cette adresse mail permettra des échanges électroniques entre l’entreprise et le pouvoir adjudicateur au cours de la procédure de passation et de l’exécution du marché.

Je m’engage à ce que cette boîte aux lettres électronique soit lue et vidée régulièrement de sorte que Nantes Université ne puisse être tenue pour responsable des retards dans la prise de connaissance de l’information ou de la non-réception des messages.

# Prix

L’offre de prix est établie sur la base des conditions économiques en vigueur au **mois « M0 »**, mois de remise de l’offre, soit au mois de **MARS 2026.**

Cette offre est formulée après avoir pris connaissance des pièces constitutives du dossier de consultation mentionnées dans le règlement de la consultation.

Les caractéristiques des prix sont fixées à l’article 12 du CCAP.

L’offre de prix est réputée comprendre toutes les prestations nécessaires à l’achèvement de la mission telle que décrite au CCTP du présent marché et, partant, toutes les dépenses en découlant, y compris les fournitures, les locations, les déplacements (véhicules, assurances, carburant, etc.), les frais généraux, impôts et taxes, et assurer au prestataire une marge pour risques et bénéfices.

En cas de groupement conjoint ou si les membres du groupement solidaire demandent à être payés sur des comptes séparés, le montant et le type de prestations que chaque membre s’engage à exécuter doit être préciser à l’annexe 1 de l’acte d’engagement.

**Les prestations faisant l’objet du présent marché seront réglées par application des prix unitaires détaillés dans le bordereau de prix (BPU) précisant la répartition financière par cotraitant le cas échéant.**

L’offre de prix ne lie le(s) candidat(s) l’ayant présentée que pour la durée de la validité des offres indiquée au règlement de la consultation.

# Sous-Traitance

L’annexe 2 du présent acte d’engagement doit être complétée en cas de sous-traitance d’une partie des prestations objet du présent marché.

Elles indiquent de manière détaillée la nature et le montant des prestations qu'il est envisagé de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des sous-traitants ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du sous-traitant, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du sous-traitant.

Le montant total des prestations qu'il est envisagé de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

**Montant HT : €**

Soit en lettres :

**Taux de TVA : %**

Montant TTC : €

Soit en lettres :

# Durée de l’accord-cadre

Les lots de l’accord-cadre ont une durée de douze (12) mois calendaires à compter de leur date de notification aux titulaires.

Ils font l’objet d’une reconduction tacite pour une période de douze (12) mois dans la limite de trois (3) renouvellements, sauf décision expresse de non reconduction du Pouvoir Adjudicateur.

Le cas échéant, au terme de chaque période du marché, le Pouvoir Adjudicateur prend une décision écrite de non reconduction, qu’il notifie au Titulaire deux mois avant la date anniversaire de la notification de l’accord-cadre. La décision de non reconduction n’a pas à être motivée.

Chaque lot pris individuellement est ainsi reconductible.

Le Titulaire du marché ne peut refuser la reconduction. Il ne peut prétendre à aucune indemnité du fait de la décision de non reconduction.

La durée globale de l’accord-cadre ne peut pas excéder quarante-huit (48) mois.

# Paiement

## Avance :

Conformément aux articles R2191-4 à R2191-17 du code de la commande publique, une avance est accordée au titulaire, sauf renoncement de sa part, dans les conditions précisées au Cahier des Clauses Administratives Particulières.

J’accepte le versement de l’avance

Je refuse le versement de l’avance

## Libération des sommes

Les paiements sont effectués en EUROS.

### En cas de contractant unique avec l’administration (ou en cas de groupement solidaire avec paiement sur un compte unique)

Le pouvoir adjudicateur se libère des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant, pour lequel un **RIB original** correspondant au RIB suivant est fourni :

* Libellé du compte :
* Domiciliation :
* Adresse :
* CODE IBAN :
* Code BIC :

### En cas de groupement conjoint ou en cas de groupement solidaire si les membres demandent à être payés sur des comptes séparés :

Le pouvoir adjudicateur se libère des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte désigné à l’annexe 1 de l’acte d’engagement.

### En cas de groupement solidaire, le paiement est effectué sur :[[4]](#footnote-4)

un compte unique ouvert au nom des membres du groupement ou du mandataire

les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document

NB : Si aucune case n’est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s’appliquent.

# Annexes

* Annexe 1 - En cas de réponse en groupement
* Annexe 2 - En cas de sous-traitance (DC4)
* Annexe 3 – Le Bordereau des Prix Unitaires (BPU)

# Engagement du candidat

Fait en un seul original :

A

Le ...... /...... / 20......

Signature du candidat (représentant habilité pour signer le marché)

# Acceptation du marché

Est acceptée la présente offre, pour le montant mentionné dans l’acte d’engagement à l’article 2 (ou à l’annexe 1 en cas de cotraitance), pour valoir acte d'engagement.

Fait en un seul original :

A

Le ...... /...... / 20......

Signature du pouvoir adjudicateur

1. Cocher la case correspondant à votre situation [↑](#footnote-ref-1)
2. Rayer la mention inutile [↑](#footnote-ref-2)
3. Cocher la case correspondant à votre situation [↑](#footnote-ref-3)
4. Cocher la case correspondant à votre situation [↑](#footnote-ref-4)